



**RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2020**





## Table des matières

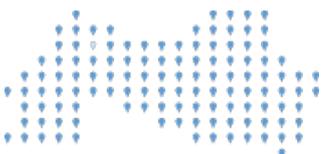
<b>SUIVI DES PROJETS DE PAYS</b>	<b>4</b>
<b>POURSUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE SARREGUEMINES BITCHE</b>	<b>4</b>
<b>COORDINATION DE L'ESPACE INFO ENERGIE MOSELLE EST POUR LE PAYS DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES</b>	<b>8</b>
<b>DISPOSITIF DE PREVENTION DES JEUNES DECROCHEURS « SOUTIEN ACCOMPAGNEMENT APPUI »</b>	<b>8</b>
<b>CONTRIBUTIONS AUX CONTRACTUALISATIONS</b>	<b>9</b>
<b>PARTICIPATION AUX RESEAUX « PAYS » ET AUX DEMARCHES PARTENARIALES</b>	<b>9</b>
<b>RELOCALISATION DES PRODUITS LOCAUX</b>	<b>10</b>
<b>SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)</b>	<b>13</b>
<b>FORMATION / ACCOMPAGNEMENT DES UTILISATEURS SIG</b>	<b>13</b>
<b>INTEGRATION DE DONNEES AU SIG</b>	<b>14</b>
<b>RELEVES PHOTOGRAPHIQUES PAR DRONE</b>	<b>15</b>
<b>PRODUCTION DE CARTOGRAPHIES</b>	<b>16</b>
<b>SCOT ET URBANISME</b>	<b>18</b>
<b>MISE EN ŒUVRE DU SCOT ET ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET EPCI</b>	<b>18</b>
<b>EVOLUTIONS DU SCOT</b>	<b>18</b>
<b>SCOT ET AMENAGEMENT COMMERCIAL</b>	<b>18</b>
<b>OBSERVATION</b>	<b>19</b>
<b>RESEAUX ET PARTENARIATS</b>	<b>19</b>
<b>PROGRAMME LEADER</b>	<b>21</b>
<b>ANIMATION/ COMMUNICATION</b>	<b>21</b>
<b>COMITES DE PROGRAMMATION</b>	<b>24</b>
<b>POINT D'ETAPE ET DEMARCHE D'EVALUATION REGIONALE</b>	<b>25</b>
<b>POINT SUR L'AVANCEMENT FINANCIER DU PROGRAMME (AU 31 DECEMBRE 2020)</b>	<b>26</b>
<b>VISITE SUR PLACE</b>	<b>28</b>
<b>EXEMPLE D'UN PROJET SOUTENU</b>	<b>28</b>
<b>DES PROJETS ANNULES PAR LES PORTEURS DE PROJETS AU COURS DE L'ANNEE 2020</b>	<b>29</b>
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>31</b>





# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

<b>SUIVI ADMINISTRATIF ET BUDGETAIRE</b>	<b>31</b>
<b>SUIVI DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>31</b>
<b>COMMUNICATION</b>	<b>32</b>
<hr/>	
<b>ANNEXES AU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2020</b>	<b>33</b>
<hr/>	
<b>ANNEXE 1 : LES NEWSLETTERS 2020</b>	<b>34</b>
<b>ANNEXE 2 : LISTE DES DOSSIERS PROGRAMMES JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2020</b>	<b>46</b>
<b>ANNEXE 3 : PLAQUETTE REALISEE EN INTERNE SUR LE SMAS ET SES MISSIONS</b>	<b>51</b>
<b>ANNEXE 4 : PLAQUETTE REALISEE EN INTERNE SUR LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT</b>	<b>53</b>
<b>ANNEXE 6 : PLAQUETTE REALISEE EN INTERNE SUR LE SCOT DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES</b>	<b>55</b>





## SUIVI DES PROJETS DE PAYS

### POURSUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE SARREGUEMINES BITCHE

*Pour rappel, les lois de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles – MAPTAM (janvier 2014) et Nouvelle Organisation Territoriale de la République - NOTRe (août 2015) ont conforté les missions des Conseils de développement et les ont généralisées aux intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Ainsi, la Communauté d’Agglomération Sarreguemines Confluences et la Communauté de Communes du Pays de Bitche ont souhaité mutualiser leur Conseil de développement et déléguer son fonctionnement au Syndicat Mixte de l’Arrondissement de Sarreguemines (SMAS), dans le cadre du Pays. Ce Conseil de développement, dans son nouveau format, a été installé en décembre 2017. En 2018, il s’est concentré sur la définition de ses axes de travail et sur les modalités de sa gouvernance. En 2019, certains projets ont pu être approfondis tels que le jeu de pays, le projet « expression citoyenne » et le projet de produit touristique autour du vélo à assistance électrique. Concernant les problématiques de redynamisation des centralités, le Conseil de développement est associé aux réflexions du SCoT visant à reposer les orientations d’aménagement commercial du territoire. Le Conseil de développement s’est également intéressé au Plan Climat du Pays de Bitche.*

*Le Conseil de développement est présidé par Florence SORIANO-GAFIUK.*

#### LE JEU DE PAYS / Fernand KANZLER référent

*En 2019, le Conseil de développement a répondu à un appel à manifestation d’intérêt émis par l’association nationale des pays visant à accompagner 2 à 3 pays dans l’élaboration d’un jeu de société valorisant leur territoire.*

Cette candidature ayant été retenue, le Conseil de développement s’est attaché à mettre en œuvre ce projet en 2020. Cette mise en œuvre a été accompagnée par les services du SMAS.

En parallèle, des coffrets de pions Deluxe ont été réalisés : le sabot en bois du chantier d’insertion de la Communauté d’Agglomération Sarreguemines Confluences, l’attache de la boule de Noël en verre du CIAV, la pièce en faïence des Musées de Sarreguemines et la croix de Lorraine d’un artisan chaudronnier de Sarreguemines (TSS Métal). L’ESAT La Ruche a empaqueté les pions dans une pochette en velours noir floquée avec le logo du CDD.





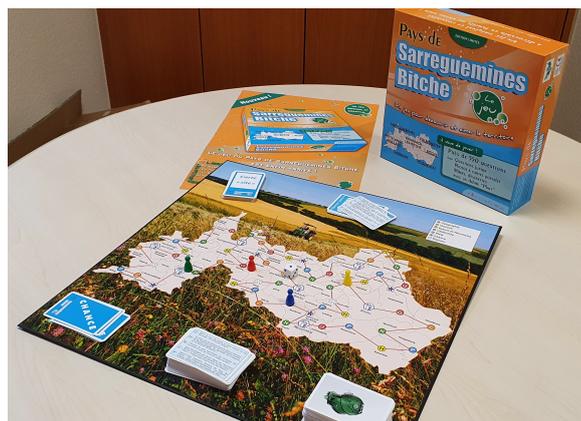
# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Des vidéos de présentation des pions ainsi qu'un tutoriel du jeu ont été développés par Manuel ROSSI : [https://www.youtube.com/results?search\\_query=%23jeu2pays](https://www.youtube.com/results?search_query=%23jeu2pays)

Quatre cafés klatsch ont été organisés afin de proposer des questions sur les thèmes représentatifs du territoire et plus particulièrement sur le thème « platt ». Ces ateliers de travail étaient ouverts aux habitants, associations... du Pays de Sarreguemines Bitche. Ils se sont tenus en médiathèque de Bitche (14 janvier et 11 février) et de Sarreguemines (30 janvier et 27 février). Les lycées Teyssier et Nominé ont également impliqué des jeunes dans ce projet en les invitant à proposer des questions qui ont été reprises ou reformulées dans la version finale.

Le SMAS et des membres du Conseil de développement ont assuré l'écriture de certaines questions (rubrique « platt » et quelques questions thématiques) et la relecture de toutes les questions, afin d'assurer un équilibre et une représentativité de l'ensemble du territoire, en partenariat avec l'éditeur BORDIER.

Au cours de l'été, une pré-vente à tarif préférentiel a été effectuée à l'attention des communes, intercommunalités, EPAHD, partenaires impliqués dans l'élaboration du projet (sites touristiques, associations culturelles, habitants, mécènes ...).



Le jeu a fait l'objet d'une inauguration officielle le 17 octobre, au Casino de Sarreguemines. Cette inauguration a marqué le lancement de la vente au grand public dans de multiples points de vente du territoire, préalablement démarchés par le SMAS.



Le jeu est sorti dans 19 boutiques/grandes surfaces (Cora, Super U Roth, Super U Rohrbach-lès-Bitche, Intermarché Sarreguemines, Intermarché Bitche, Record et Carrefour express de Grosbliederstroff, Offices de Tourisme de Sarreguemines Confluences et du Pays de Bitche, Musées de Sarreguemines, Je Console, Joué club, Librairie Confluence de Sarreguemines, L'Atelier fariné, L'Étagère d'Enchenberg, Tabac-presse Hoellinger de Bitche, Tabac-presse George et les Délices de Bach de Rohrbach-lès-Bitche).





# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Prix public conseillé : 29,90€ le jeu et 10€ le coffret de pions Deluxe.



Une communication a été assurée tout au long de l'élaboration et à la sortie du jeu : des articles dans la newsletter du SMAS, des reportages télévisés (Mosaïk Cristal, France 3), des reportages radio (Radio Mélodie, radio RCF), conférences de presse (signature de la convention de partenariat avec le Crédit Mutuel et inauguration du jeu), une communication via la page facebook du SMAS, relayée par de nombreux partenaires, des jeux concours ont permis de faire gagner des jeux au grand public via les médias et réseaux sociaux, des affiches et kakemonos ont été réalisés...

Pour assurer la vente du jeu et du coffret de pions, une régie dédiée a été créée par le SMAS au cours de l'été. La vente du jeu a permis de financer le projet, en complément du soutien de partenaires privés (Smart et le Crédit Mutuel) et du SMAS.

## Bilan financier

Dépenses		Recettes	
Conception/édition	37 324,80 €	Mécénat Crédit mutuel	6 000 €
Coffrets jetons Deluxe	3 953,70 €	Mécénat Smart	2 000 €
Communication	1 681,50 €	Vente boîtes de jeu et coffrets de pions	45 890 €
Ingénierie SMAS (5 mois)	10 930 €		
<b>Total</b>	<b>53 890 €</b>		<b>53 890 €</b>





# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Au 31 décembre 2020, la totalité du stock de jeux et de pions a été écoulé. La gestion du stock et la distribution ont été assurées par le SMAS.

Le jeu du Pays et son coffret de pions ont été très chronophages et ont largement mobilisé les équipes du SMAS. Toutefois, en parallèle, le projet « Expression citoyenne » a pu faire l'objet d'un conventionnement avec les lycées Pange et Teyssier.

## **LE PROJET EXPRESSION CITOYENNE / Benoit KIEFFER référent**

*En 2019, le projet « Expression citoyenne » a fait l'objet d'échanges avec les lycées du territoire afin de favoriser la prise de parole des jeunes, qui est réinterrogée dans le cadre de la réforme du bac notamment.*

Le lycée Teyssier a fait appel à un comédien professionnel qui est intervenu à hauteur de 50 heures auprès des lycéens (au lieu de 60 heures comme initialement prévu). Une partie de la subvention réservée a donc pu lui être attribuée. Le lycée Pange n'a quant à lui pas donné suite à la convention.

## **VIE STATUTAIRE ET PARTENARIATS**

En raison du contexte sanitaire et de l'investissement demandé par le projet du jeu de pays, le Conseil de développement s'est peu réuni en 2020, que ce soit en plénière ou dans le cadre de ses autres ateliers thématiques (produit touristique autour du vélo électrique, bilinguisme, sensibilisation des jeunes à la sécurité, promotion de la santé mentale).

Au vu du renouvellement politique local, les membres du Conseil de développement ont été interrogés sur leur souhait de poursuivre ou non leur implication dans cette instance. Une proposition de recombinaison du Conseil de développement a ainsi pu être préparée à l'intention des élus communautaires.

Néanmoins, les évolutions législatives relatives à l'organisation des Conseils de développement et la décision de la Communauté de Communes du Pays de Bitche de ne pas maintenir cette instance à son échelle, n'ouvrent pas d'autres perspectives que la dissolution du Conseil de développement mutualisé aux deux EPCI membres du Syndicat mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines.

Le Conseil de développement a participé aux travaux du conseil culturel de Moselle.





# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## COORDINATION DE L'ESPACE INFO ENERGIE MOSELLE EST POUR LE PAYS DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

En 2020, la directrice a poursuivi sa participation à la **définition et au suivi des objectifs annuels** de l'Espace Info Energie en partenariat avec l'ADIL (porteuse du dispositif) et la Communauté d'Agglomération de Forbach. Le **renouvellement de ce partenariat** a été préparé fin 2018 et a donné lieu à une nouvelle convention pour 2019/2021.

Toutefois, l'Ademe se retirant du cofinancement de ce dispositif au niveau national au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Région instaure un nouveau dispositif appelé SARE. En 2020, un appel à manifestation d'intérêt a été porté à la connaissance des collectivités locales. Le SMAS s'est porté candidat pour émarger à ce nouveau **programme SARE**, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, la Communauté de Communes du Pays de Bitche et l'ADIL 57. La candidature du Pays ayant été retenue par la Région (novembre 2020), la fin de l'année a été dédiée à la préparation du conventionnement avec la Région, qui permettra une **continuité de cofinancement** des dispositifs locaux de conseil et d'accompagnement des particuliers en faveur de la rénovation énergétique en 2021.

Il s'agira de poursuivre les missions du Conseiller Info Energie qui devient « conseiller FAIRE » sur le Pays de Sarreguemines Bitche. Ce conseiller reste attaché à l'ADIL 57 (son employeur) et pourra étendre le champ de son intervention en se déplaçant à domicile pour apporter un niveau d'expertise plus poussé auprès des particuliers.

Au niveau de la Communauté d'Agglomération, l'expertise sera approfondie pour accompagner les particuliers vers une phase de travaux de rénovation énergétique via la plateforme communautaire (service CLE). Pour la Communauté de Communes du Pays de Bitche, l'accompagnement des habitants pourra être approfondi en faisant appel à la plateforme régionale

## DISPOSITIF DE PREVENTION DES JEUNES DECROCHEURS « SOUTIEN ACCOMPAGNEMENT APPUI »

*Depuis plusieurs années, le SMAS accompagne un dispositif de soutien aux jeunes collégiens et lycéens décrocheurs du bassin d'éducation de Sarreguemines. Ce dispositif est désormais piloté par le lycée Nominé. Le SMAS soutient ce projet annuellement en versant une subvention permettant la rémunération de tuteurs extérieurs au circuit éducatif. Ce dispositif permet à des jeunes traversant des difficultés familiales, affectives, addictives ou de motivation... de bénéficier d'un accompagnement et de se voir proposer des solutions aux problèmes rencontrés.*

Le SMAS a continué le suivi de ce projet. Une subvention a été versée en 2020.





## CONTRIBUTIONS AUX CONTRACTUALISATIONS

- Contribution au projet de CPER
- Echanges avec la Région sur le projet de Pacte Territorial

## PARTICIPATION AUX RESEAUX « PAYS » ET AUX DEMARCHES PARTENARIALES

- Participation à une réunion des directeurs de pays (16 janvier)
- Participation aux journées nationales de l'Association nationale des pays (ANPP)





## RELOCALISATION DES PRODUITS LOCAUX

### PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

*Le Projet Alimentaire Territorial, piloté par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et associant les Pays de Saverne et de Sarreguemines Bitche a fait l'objet d'une demande de labellisation au Plan National de l'Alimentation en 2018. Cette labellisation a permis de flécher des crédits à hauteur de 40 000 € pour ce territoire afin de développer un plan d'actions en faveur de la transition alimentaire (filière viande, circuits courts, lutte contre le gaspillage, alimentation et santé...). Néanmoins, la concrétisation de ce dispositif a pris du retard en raison du retrait en 2019 de l'un des partenaires initiaux (Pays d'Alsace du Nord).*

Ce projet a fait l'objet d'une remise en forme en 2020 : redéfinition du plan d'actions, recrutement d'une chargée de mission en alternance, redéfinition de la convention de partenariat. Chaque partenaire s'est engagé à mettre en œuvre des actions pilotes sur son territoire et l'accompagnement d'une étude préparatoire au point de vente collectif à Sarreguemines constitue le projet porté par le SMAS.

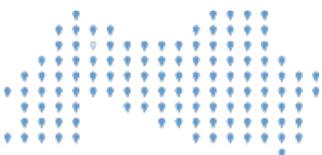
### MISE EN PLACE D'UN POINT DE VENTE COLLECTIF DE PRODUITS LOCAUX

*Les élus du SMAS ont exprimé leur volonté d'accompagner une démarche de commercialisation pérenne de produits locaux à Sarreguemines. La réflexion s'est progressivement structurée autour d'une étude préparatoire à la mise en œuvre d'un point de vente collectif de produits locaux à Sarreguemines.*

En 2020, cette étude a fait l'objet d'une demande de subventions à travers une candidature à l'appel à projet « Mesure 16.7A » du Programme de Développement Rural de Lorraine, en partenariat avec la Ville de Sarreguemines et l'Association des Producteurs du Pays de Bitche. Cet appel à candidature porte sur les études stratégiques dans le cadre de projet de développement local et de coopération. Il mobilise des fonds FEADER et permettrait de financer jusqu'à 90% des montants publics engagés.

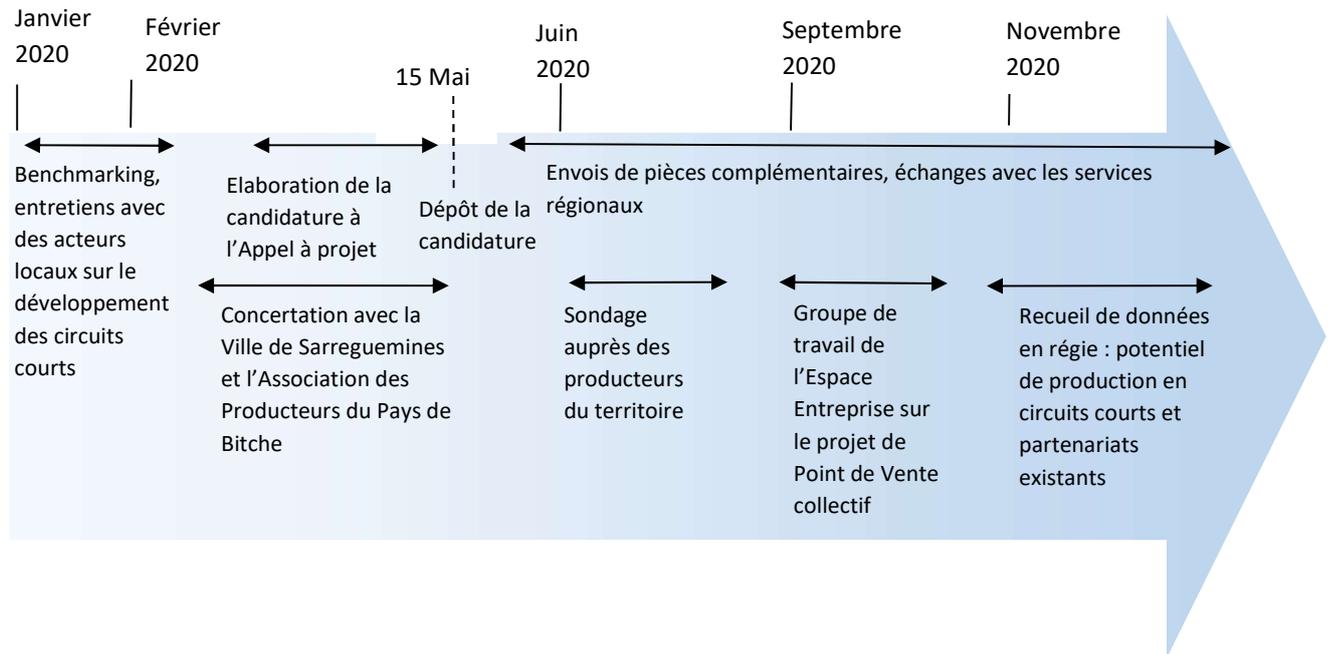
Les attendus de l'étude ont donc été élaborés en concertation avec les acteurs locaux et ont été adaptés aux évolutions du contexte local (le premier confinement ayant impulsé plusieurs démarches collectives).

En plus de l'apport d'expertise sur le potentiel commercial du projet, la mission d'ingénierie porte également sur **l'animation d'une première discussion entre élus et producteurs** autour du dispositif à mettre en place pour répondre aux besoins et enjeux du territoire. Il s'agit aussi de concerter largement **les producteurs du territoire** (Pays de Sarreguemines-Bitche et ses alentours) afin de leur offrir **l'opportunité de participer à la réflexion** et d'initier le cas échéant un projet concret.





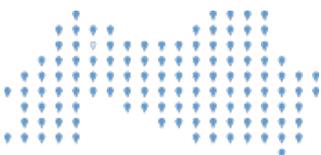
# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES



## Etapes de l'accompagnement de l'étude préparatoire au point de vente collectif en 2020

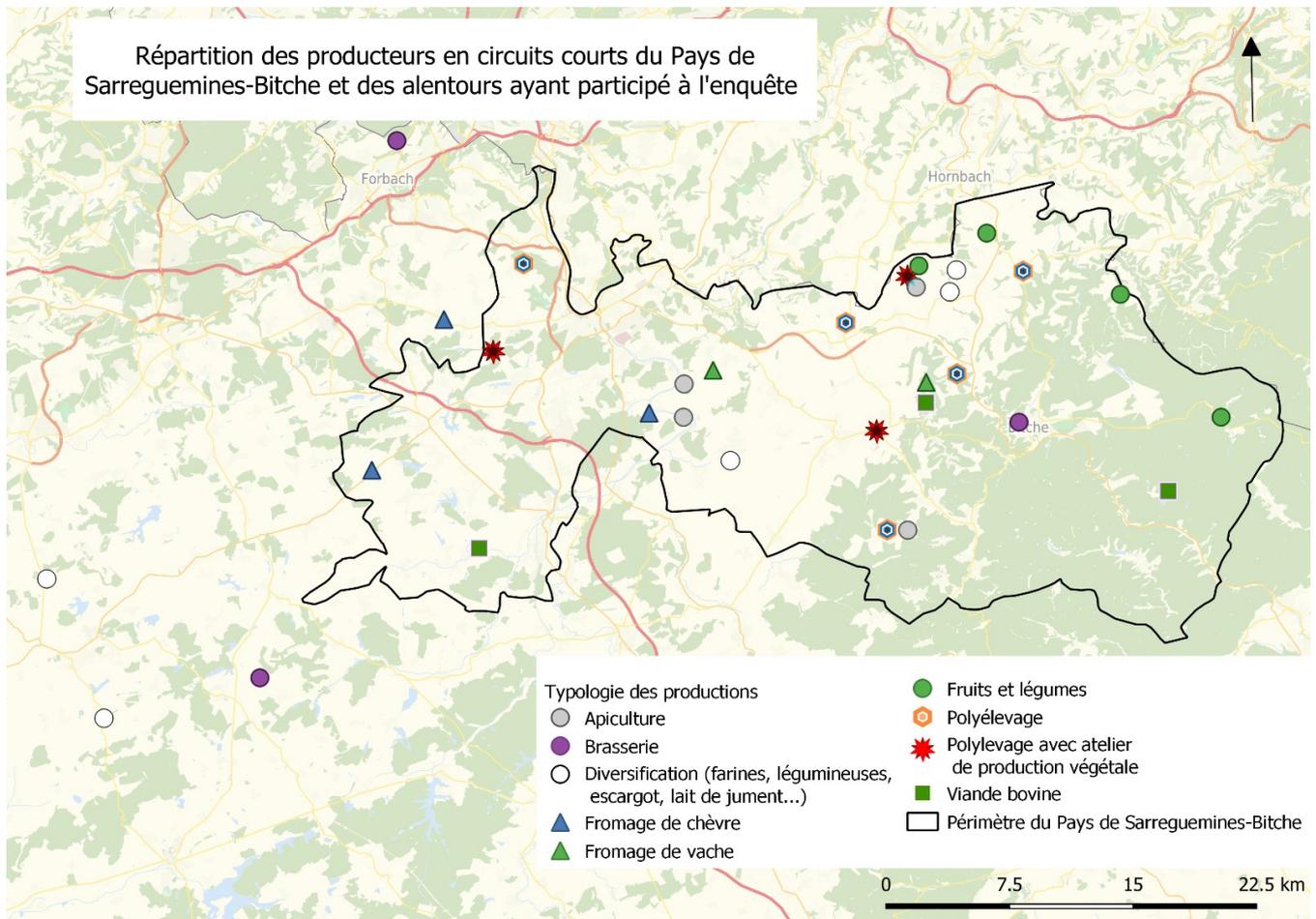
Afin de nourrir l'analyse du prestataire, un recueil de données a été mené en régie en novembre 2020. Ce travail s'est décomposé en deux enquêtes :

- auprès des commerces distributeurs de produits locaux dans un périmètre de 20km autour de Sarreguemines afin d'inventorier les partenariats existants avec les producteurs locaux (60% de réponse) ;
- auprès des producteurs du Pays de Sarreguemines-Bitche et des environs pour évaluer le potentiel de production en circuits courts du territoire et les attentes des producteurs intéressés par le projet (31 entretiens ont été réalisés, soit un taux de participation de 63%).





# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES



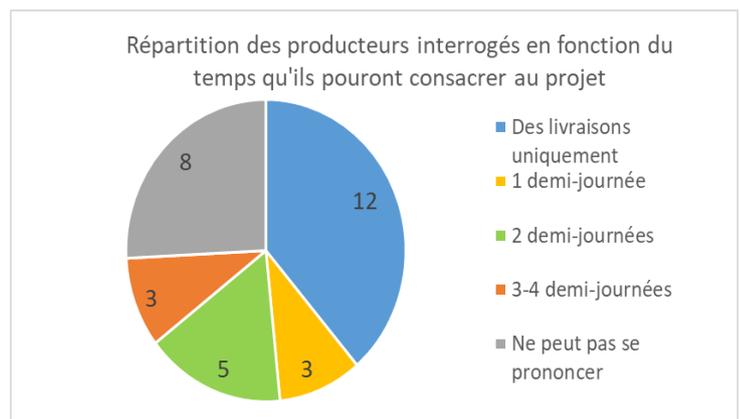
Ce recueil de données a mis en évidence :

- la **diversité des productions du territoire** bien que certaines soient produites en quantités limitées ou par un faible nombre de producteurs (fruits, maraichage, volailles...)

- un **intérêt réel des producteurs** pour le projet et pour certains la possibilité de passer du temps dans le point de vente collectif,

- une **distribution inégale**, dispersée et partielle des produits locaux dans un périmètre de 20 km autour de Sarreguemines,

- la nécessité d'un **accompagnement des producteurs** pour apprendre à travailler de manière collective.





## SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)

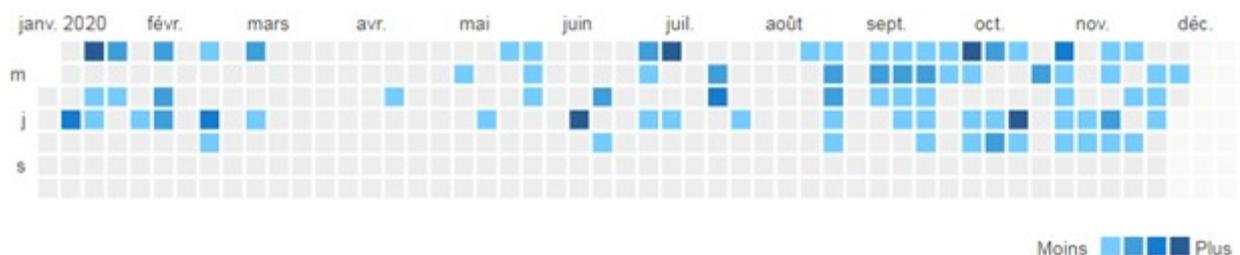
Le système d'information géographique du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines relève d'une délégation de maîtrise d'ouvrage unique de ses intercommunalités membres.

Le SIG du Pays est animé et développé par deux agents : Manuel Rossi (administrateur du SIG et de ce fait coordonnateur) et Michel Barbier (assistant technique en charge de l'intégration de données).

### FORMATION / ACCOMPAGNEMENT DES UTILISATEURS SIG

#### ACCOMPAGNEMENT / AIDE DES UTILISATEURS DU SIG

En 2020, le service SIG est intervenu à distance sur les postes informatiques des mairies à 130 reprises réparties dans l'année comme suit :



Les interventions les plus courantes étaient des installations de logiciels SIG sur des nouveaux postes et des aides ponctuelles et formations en ligne.

Une procédure de contact pour toute question portant sur le SIG a été mise en place. Désormais, les demandes et questions seront adressées au service SIG du SMAS par voie de mail en utilisant l'adresse [contact.sig@agglo-sarreguemines.fr](mailto:contact.sig@agglo-sarreguemines.fr) afin d'assurer un meilleur suivi. En moyenne, le service reçoit entre 10 et 20 demandes par mois.

En 2020, deux formations Arcopole ont été dispensées :

- à la mairie du Val-de-Guéblange
- à l'Espace Entreprise.

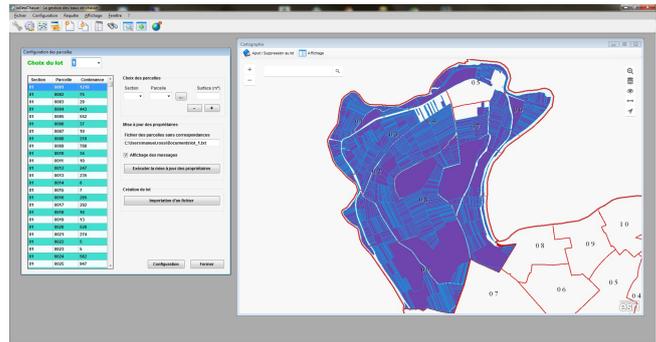




# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## GEOCHASSE

En 2020 comme pour chaque année, le service SIG a aidé les communes à la mise à jour des tableaux de répartition des baux de chasse. Plus d'une vingtaine de communes nous ont sollicités cette année. Nous avons également rajouté en 2020 le module cartographique directement dans Géochasse permettant de visualiser les lots de chasse et de rajouter des parcelles par sélection graphique.



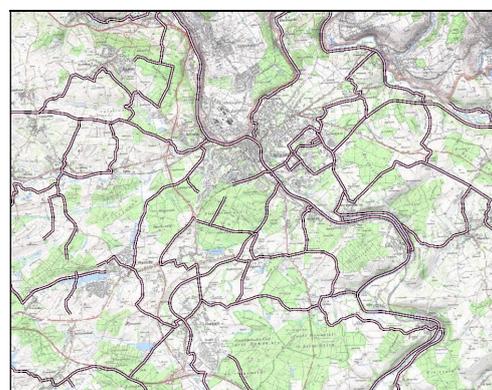
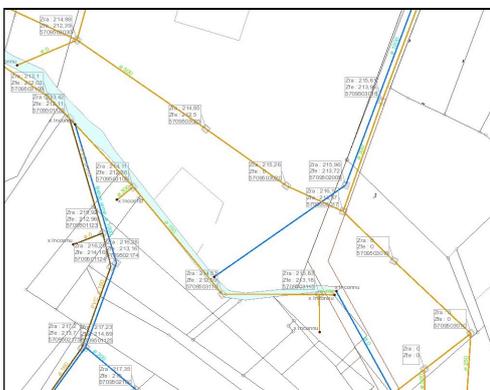
## INTEGRATION DE DONNEES AU SIG

### INTEGRATION DE RESEAUX DIVERS

Le réseau d'assainissement (partiel ou complet) d'une vingtaine de communes a été intégré au SIG soit près de **75 km de linéaires** pour un total de plus de 820 km de réseaux intégrés dans le SIG.

Le réseau d'eau potable (partiel ou complet) d'une vingtaine de communes a été intégré au SIG soit près de **15 km de linéaires** pour un total de plus de 100 km de réseaux intégrés dans le SIG.

Des pistes cyclables ont été intégrées ou mises à jour au SIG soit près de **200 km de linéaires** pour un total de plus de 380 km de réseaux intégrés dans le SIG.



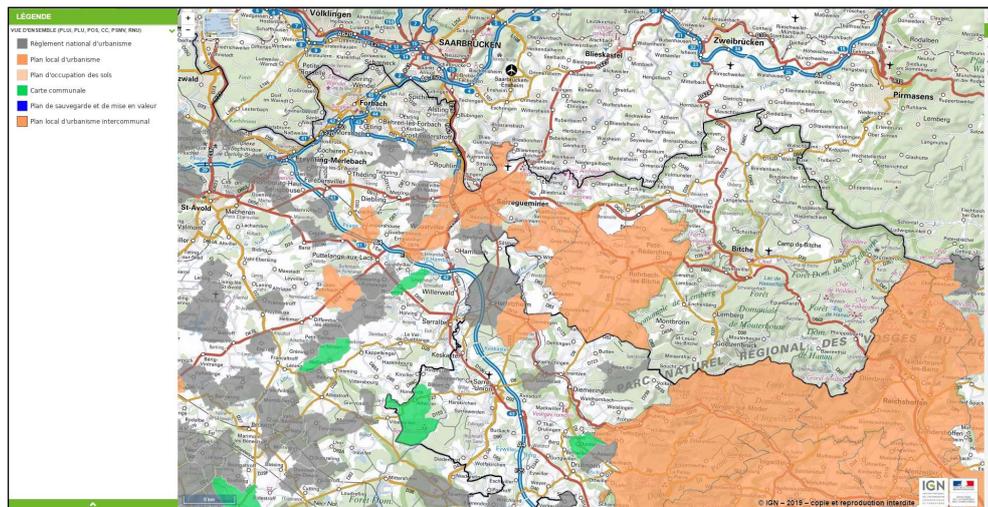
### GEOPORTAIL DE L'URBANISME

Nous avons, en 2020, télédéclarés sur le géoportail de l'urbanisme la modification du PLU de ZETTING ainsi que les documents d'urbanisme des communes de NELLING, ERNESTVILLER, SAINT-JEAN-ROHRBACH et WIESVILLER. Actuellement, 12 documents d'urbanisme sont télédéclarés sur le géoportail de l'urbanisme, tous de la CASC. La CCPB n'a pas souhaité faire appel à nos services pour télédéclarer leurs PLUi. Ils sont cependant intégrés sur Arcopole.





# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES



Pour 2020 comme pour chaque année, le service SIG a mis à jour les données statistiques issues de l'analyse des données DGFI 2019. L'analyse portait notamment sur le nombre de logements, leurs typologies, la vacance...

Ont été également mises à jour les données des enveloppes urbaines et des dents creuses issues de la comparaison des orthophotoplans et du cadastre digitalisé.

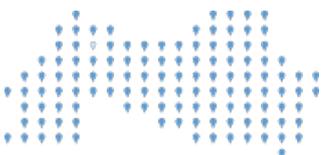
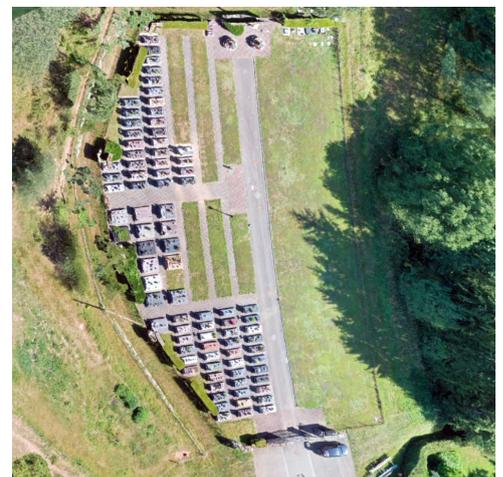
## RELEVÉS PHOTOGRAPHIQUES PAR DRONE

Le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines avait engagé en 2019 une mission de levés photographiques pour l'élaboration d'orthophotoplans à très haute résolution et de modèles numériques 3D pour les communes et les EPCI de l'arrondissement.

En 2020, le SMAS a pu finaliser les livraisons de toutes les communes de l'arrondissement de Sarreguemines.

Au total, ont été livrés :

- 46 modélisations 3D allant de l'église de la commune à la mairie en passant par des monuments historiques,
- 97 orthophotographies, de cimetières principalement,
- une vingtaine de relevés photographiques aériens.





# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES



Les communes ont réceptionné un lien internet par modèle qui permet d'ouvrir une visionneuse web avec ledit modèle livré et peuvent l'utiliser comme bon leur semble avec des outils de zoom, de mesures, d'annotations, etc...

Les orthophotographies HR des cimetières ont été intégrées au logiciel Géocimetière et ont servi à mettre à jour les plans des cimetières des communes

## PRODUCTION DE CARTOGRAPHIES

Pendant le confinement, une carte interactive des services ouverts sur l'arrondissement de Sarreguemines (liste non exhaustive et indicative, amenée à être complétée) a été mise en ligne sur les réseaux sociaux afin d'aider les personnes à trouver les commerces et artisans ouverts. La carte a été visualiser plus de 1000 fois durant les mois d'avril et mai.

<https://smas.maps.arcgis.com/apps/opdashboard/index.html>

Je recherche un commerce ou un service ouvert pendant le confinement :

par secteur d'activités

Tous ALIMENTATION AUTRE SANTÉ

SERVICE

par type de services

Tous Analyses médicales Auto Banque - Assurance Boucherie Boulangerie Brasserie Vétérinaire Chauffage & sanitaire Couture Culture & Loisirs Déchetterie Drive-fermier Epicerie Fourniture Horticulture Hôtelierie Infirmerie Informatique Livraison Menuiserie Pharmacie Restaurant - Traiteur Supermarché Tabac - Presse Vente à la ferme

avec livraison à domicile

NON OUI

vente de produits de santé

Médecine Gel hydro

Point layer

Libelle Les Délices d'Eider  
Famille ALIMENTATION  
Activité Epicerie  
Adresse 4, rue des muguets  
CP 57720  
Ville OBERGAILBACH  
Telephone 06 33 65 48 27  
Email  
Livraison  
Accès sur place (prendre rdv)  
Horaires Du lundi au vendredi 9h -12h / 14h à 17h  
Infos www.delicesdeider.com

Point layer

Libelle Les Délices d'Eider  
Famille ALIMENTATION  
Activité Epicerie  
Adresse 4, rue des muguets  
CP 57720  
Ville OBERGAILBACH  
Telephone 06 33 65 48 27  
Email  
Livraison  
Accès sur place (prendre rdv)  
Horaires Du lundi au vendredi 9h -12h / 14h à 17h  
Infos www.delicesdeider.com

Pour tout commerçant ou service souhaitant être inclus sur la carte, merci de nous contacter via ce lien.

- Horticulture BLUM  
Horticulture - REMERING LES PUTTELANGE
- LE CAFE GOURMAND  
Boulangerie - SAINT LOUIS LES BITCHE
- CABINET DE SOINS INFIRMIERS - Brus-Kremer-Buchmann  
Infirmerie - SAINT LOUIS LES BITCHE
- BRUFELLI COUTURE  
Couture - SAINT LOUIS LES BITCHE
- Aux délices de la Schor  
Epicerie - Schorbach
- EPICERIE KREMER  
Epicerie - SAINT LOUIS LES BITCHE
- Les Délices de Bach  
Epicerie - Pétis-Réderching
- Boulangerie Pâtisserie STEPHANUS  
Boulangerie - Pétis-Réderching
- Café restaurant de la Gare  
Restaurant - Traiteur - Pétis-Réderching
- Chambres d'Hôtes Villa Maria  
Hôtelierie - Pétis-Réderching
- PNEUS SERVICES  
Auto - Pétis-Réderching
- Tabac Presse Laureano  
Tabac - Presse - Pétis-Réderching
- Ranch des Bisons  
Vente à la ferme - Pétis-Réderching
- Swissfilo  
Banque - Assurance - Pétis-Réderching

Liste non-exhaustive et indicative

Dernière mise à jour : 8/5/20 à quelques secondes

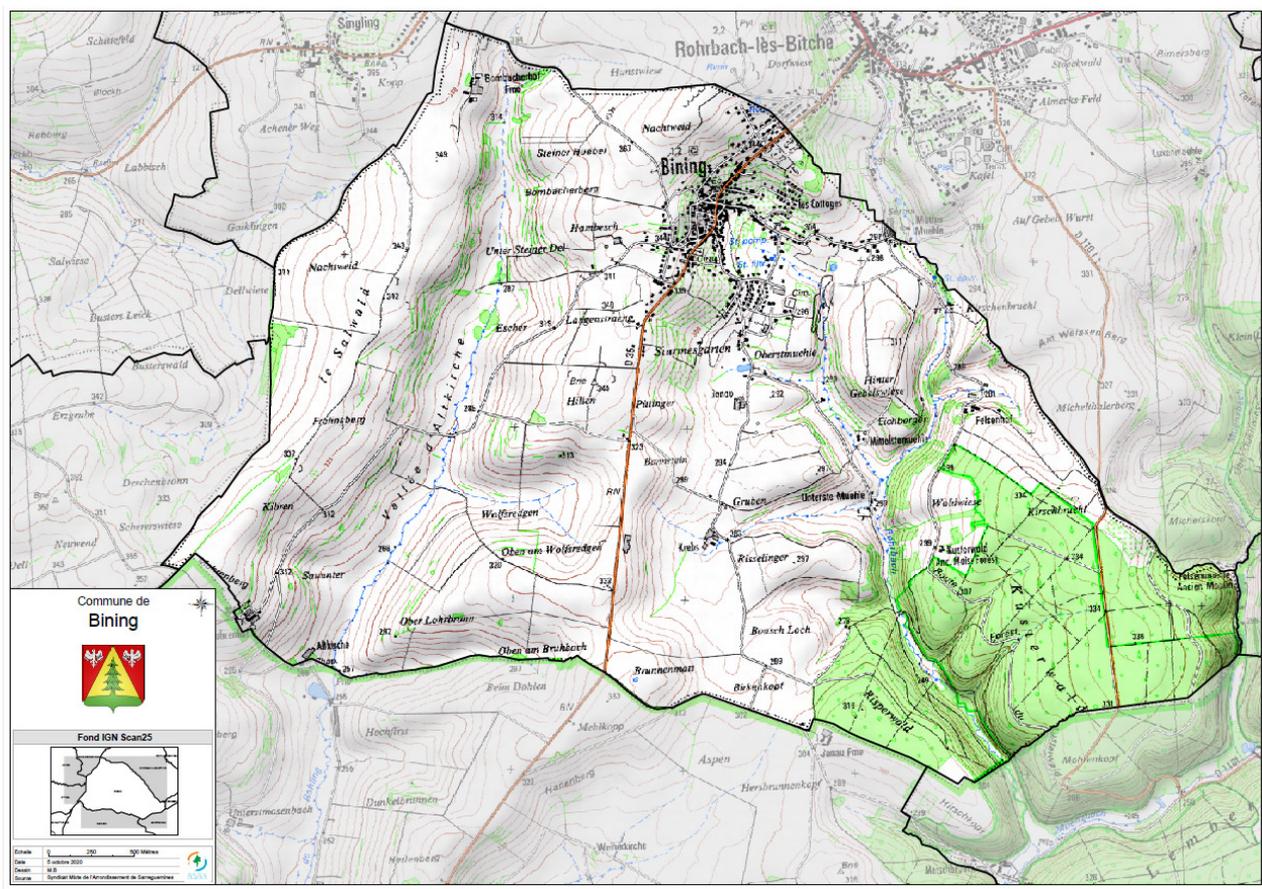




# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Des cartes ont également été produites à la demande des communes et d'autres acteurs du territoire :

- Pour la commune de Bining - Carte du ban communal avec fond IGN Scan25
- Pour la commune de Blies-Guersviller - Carte parcellaire avec superposition du PLU
- Pour la commune de Saint-Louis-lès-bitche - Carte du parcellaire et des propriétés ' Compagnie des Cristalleries de Saint Louis '
- Pour la commune de Grosbliederstroff - Carte parcellaire
- Pour la commune de Montbronn - 4 cartes pour les Circuits des Calvaires
- Pour la commune de Wiesviller-Woelfling - Mise à jour du plan du cimetière
- Pour la commune de Willerwald - Création du plan du cimetière
- Pour CAP EMPLOI - Carte des intercommunalités de Moselle et Carte du réseau routier





## SCoT ET URBANISME

### MISE EN ŒUVRE DU SCOT ET ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET EPCI

*Depuis son approbation en 2014, le SCoT accompagne les collectivités dans leurs procédures de mise en compatibilité de leur document d'urbanisme avec les objectifs du SCoT. Il émet des avis sur les PLU et cartes communales, les permis d'aménager et les dossiers présentés en Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC).*

En 2020, le SMAS a poursuivi le suivi des **procédures locales** pour les PLU de Neufgrange et de Grundviller. Il a également conseillé les communes de Grosbliederstroff et de Frauenberg et a émis des **avis** sur les projets de modification des PLU de Woelfling-lès-Sarreguemines, Ernestviller, des permis d'aménager (Zetting, Pays de Bitche) mais aussi sur le PLH de la CASC. Les procédures suivies en 2019 ont pour beaucoup été mises entre parenthèses en 2020 en raison du contexte électoral et sanitaire.

### EVOLUTIONS DU SCOT

*Le SCoT approuvé en janvier 2014 a fait l'objet d'une évaluation en régie de la mise en œuvre de ses objectifs à 6 ans, soit en décembre 2019. Les élus avaient alors souhaité maintenir les objectifs du SCoT en l'état.*

Ce travail a fait l'objet d'échanges techniques avec les services de l'Etat (DDT) en 2020, ces derniers estimant une révision du SCoT nécessaire. La suite à donner au SCoT a été mise en attente en raison du contexte électoral et sanitaire.

### SCOT ET AMENAGEMENT COMMERCIAL

#### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « SCOT ET AMENAGEMENT COMMERCIAL »

*Fin 2018, le SCoT a été retenu comme territoire pilote par la Fédération Nationale des SCoT suite à un appel à manifestation d'intérêt national : avec les SCoT du Mans et de Grenoble, le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines expérimente une méthodologie visant à revoir sa stratégie d'aménagement commercial en accord avec les nouveaux impératifs législatifs et réglementaires (loi ELAN).*

*Cette démarche permettra au SCoT de modifier son volet commercial en y associant les acteurs locaux et nationaux impliqués (fédérations de commerce, opérateurs commerciaux, ministères...) et de poser les*







# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

*du club technique de la Fédération nationale et référente régionale (Grand Est et Bourgogne Franche Comté) pour la Fédération (en binôme avec le SCoT de Strasbourg).*

Le SCoT a été représenté à plusieurs événements de la Fédération Nationale des SCoT :

- Assemblée générale de la Fédération nationale des SCoT le 5 novembre 2020.
- Contributions pour la mise en œuvre d'un observatoire national des SCoT.
- Participation à l'organisation et à l'animation d'une journée régionale des SCoT sur le foncier le 14 janvier à Nancy.
- Suivi des travaux législatifs et réglementaires nationaux : ordonnances relatives à la modernisation des SCoT, Loi d'Orientation de la Mobilité, Zéro Artificialisation Nette...

En outre, le SCoT a répondu à un appel à manifestation d'intérêt visant à élaborer un pitch vidéo sur le thème des transitions. La candidature commune du SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines et du SCoT de la Région de Strasbourg a été retenue.

## **GROUPES DE TRAVAIL REGIONAUX**

Après une participation aux travaux d'élaboration du SRADDET, qui devient le document d'aménagement régional de référence pour le SCoT, le SCoT a poursuivi son implication dans les réflexions régionales à travers plusieurs groupes de travail portant sur les questions d'aménagement mais aussi sur la DATA (données régionales de type orthotopoplans, occupation du sol...) :

- Plateforme du foncier : 10, 12 et 31 mars,
- Comité de pilotage GéoGrandEst : 7 septembre,
- Groupe de travail sur les friches : 24 septembre,
- Groupe de travail sur les zones d'activités : 15 octobre.

## **GROUPES DE TRAVAIL TRANSFRONTALIERS**

Le SCoT est partie prenante des réflexions engagées au niveau de l'Eurodistrict Sarrebruck-Moselle Est pour la définition d'un projet MORO (concept d'aménagement transfrontalier) et participe à une conférence visant à coconstruire une vision partagée sur l'aménagement commercial.

## **AUTRES CONTRIBUTIONS**

Le SCoT a suivi plusieurs projets en cours et ou émis des avis sur les projets suivants :

- Schéma du Massif des Vosges
- PAPI Sarre
- Consultation de RTE
- Evolution du SDAGE Rhin-Meuse





# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES



## PROGRAMME LEADER

### ANIMATION/ COMMUNICATION

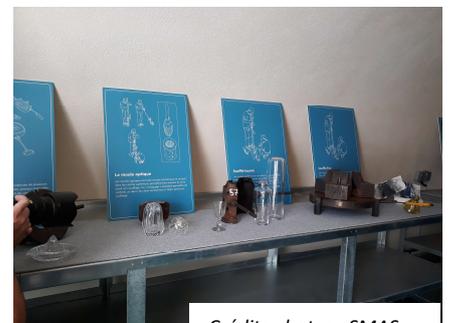
#### SUIVI DE PROJETS LEADER

Le samedi 19 septembre 2020, le GAL a participé à l'inauguration de la moulothèque du Centre International d'Art Verrier (CIAV) de Meisenthal. Ce projet intitulé « Patrimoine matériel et immatériel : collecte, traitement et mise en valeur » est porté par le CIAV (Régie directe de la Communauté de Communes du Pays de Bitche).

Dans le cadre des importants travaux d'investissements sur le Site verrier de Meisenthal et de la volonté de développer de nouveaux contenus à proposer aux publics touristiques, le CIAV a lancé une mission de collecte et de mise en valeur d'éléments immatériels et matériels du patrimoine liés à l'activité verrière passée sur le territoire.

Dans cette optique, le CIAV a souhaité mettre en place un projet d'une durée de trois ans. Outre l'acquisition de matériels permettant la collecte, le traitement et la valorisation de certaines des données recueillies, le CIAV a confié la conduite de l'opération à un chargé de mission. Il avait pour mission de suivre et d'assumer conjointement trois opérations :

- la campagne de collecte de mémoire,
- la valorisation de la « moulothèque » (conservatoire constitué d'anciens moules issus de la Verrerie de Meisenthal, de Lemberg et d'Harzwiller),
- les actions de médiation.



Crédits photos : SMAS





# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## CONCEPTION ET DIFFUSION D'UN FLYER

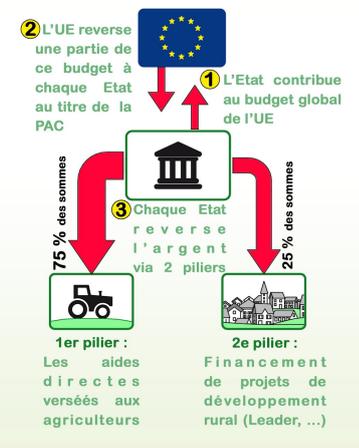
<p><b>CONTACTS LEADER</b></p> <p><b>Animatrice LEADER</b> Estelle SIDOT estelle.sidot@agglo-sarreguemines.fr</p> <p><b>Gestionnaire LEADER</b> Mélissa HELWIG melissa.helwig@agglo-sarreguemines.fr</p> <p>Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines Groupe d'Action Locale LEADER 99, rue du Maréchal Foch 57200 SARREGUEMINES</p> <p>Tél: 03.87.28.30.59 Fax: 03.87.28.53.29</p> <p><a href="http://www.syndicat-mixte-sarreguemines.org/leader.html">http://www.syndicat-mixte-sarreguemines.org/leader.html</a></p>	<p><b>LA ZONE ÉLIGIBLE DU PROGRAMME = LE TERRITOIRE DU GAL</b></p> <p>Le territoire du GAL couvre le périmètre du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines.</p>	<p><b>LE PROGRAMME EUROPÉEN LEADER DU PAYS DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Contexte dans lequel s'inscrit le programme européen LEADER</li> <li>L'animation du programme LEADER 2014-2023 = le GAL</li> <li>La stratégie du programme LEADER</li> <li>Les fiches actions</li> <li>L'enveloppe financière</li> </ol>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 1. Contexte dans lequel s'inscrit le programme européen LEADER

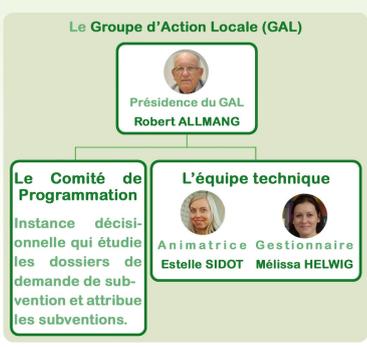
LEADER est un programme européen ayant vocation à soutenir des projets de développement rural (non agricole).

L'acronyme LEADER signifie **L**iaison entre les **A**ctions de **D**éveloppement de l'**E**conomie **R**urale.

Il est financé par le FEADER = Fonds Européen Agricole de Développement Rural. Ce fonds européen contribue au financement de la PAC (Politique Agricole Commune).



### 2. L'animation du programme LEADER 2014-2023 = le GAL



**l'Autorité de Gestion (AG) = la Région Grand Est**

**l'Agence de Services et de Paiement (ASP) = organisme payeur et de contrôles**

### 3. La stratégie du programme LEADER

La stratégie du programme LEADER vise à soutenir des projets générateurs de richesses et d'emplois pour le territoire. Certains champs thématiques sont particulièrement visés :

- la transition énergétique
- l'éco-rénovation
- l'artisanat d'art
- l'économie sociale et solidaire
- le tourisme

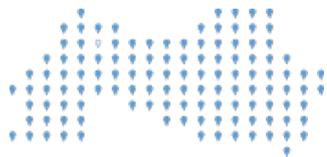
### 4. Les fiches actions du Programme 2014-2023

- Pour bénéficier d'une subvention européenne LEADER, le projet doit être éligible à l'une des fiches actions :
- Fiche action 1 : Faciliter l'accès local à la qualification et à l'emploi
  - Fiche action 2 : Répondre aux besoins locaux à partir des ressources locales
  - Fiche action 3 : Contribuer au développement d'une offre de produits touristiques de qualité en accord avec la demande
  - Fiche action 4 : Développer des projets de coopération

Vous souhaitez avoir une idée plus précise des projets soutenus par le GAL : consultez la carte interactive à l'adresse suivante : <http://www.syndicat-mixte-sarreguemines.org/les-projets-soutenus.html>

### 5. L'enveloppe financière

L'enveloppe financière pour la programmation 2014-2023 est de 1 561 579 €, de nombreux projets sont déjà réalisés et d'autres sont à l'étude. La clôture du programme est prévue pour le 31 décembre 2023.





# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

Ce flyer a été réalisé pour communiquer sur le programme européen LEADER actuel auprès des nouveaux élus suite aux élections municipales et communautaires de 2020.

## ARTICLE DANS LA NEWSLETTER DU SMAS

Le GAL communique régulièrement sur ses actions par le biais de la newsletter du Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines.

### Extrait de la newsletter du mois de mai 2020 :

### Programme européen LEADER

Depuis décembre 2017, le Groupe d'Action Locale LEADER du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines a programmé 31 dossiers de demandes de subvention.

Ainsi, 31 dossiers ont obtenu un accord de subventionnement du Comité de programmation.

Cela représente un total de 1 267 160,73 € de crédits FEADER accordés (soit 81% de l'enveloppe globale).



Cliquez sur la carte ci-dessus pour voir les projets.

## REUNIONS/ FORMATIONS INTERGAL

Le GAL a participé aux réunions et formations interGAL suivantes :

- **Réunion du mardi 21 janvier 2020 à Nancy** avec à l'ordre du jour les enseignements à tirer suite aux contrôles de conformité (CCF), Organisme Payeur (OP) et à la reperformance présentés par l'Agence de Services et de Paiement (ASP) ;
- **Réunion du jeudi 9 juillet 2020 en visio** avec à l'ordre du jour l'état d'avancement de Leader, recensement réflexion sur l'évaluation de Leader, tour de micro sur la mise en œuvre de Leader dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, points règlementaires ;
- **Séminaire sur l'évaluation LEADER 2014-2020 du jeudi 24 septembre 2020** organisé par le Réseau Rural Grand Est et animé par Citoyens et Territoires Grand Est ;
- **Formation dispensée par l'Agence de Services et de Paiement (ASP) du jeudi 15 octobre 2020** relative à la Feuille de Calcul Réalisation (FCR) et notamment à la régulation des tests de versements externes KO en visio ;
- **Groupe de travail évaluation LEADER le vendredi 13 novembre 2020 en visio animé par Citoyens et Territoires, groupe 1 : organiser la collecte des données par le biais d'un tableau de suivi des indicateurs communs et ceux des fiches-action.** Les points à l'ordre du jour étaient les suivants : définir le cadre de travail du groupe et l'objet du groupe, relever les craintes, les raisons qui motivent le groupe, les conditions de réussites de ce tableau et identifier la première chose à faire.





# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

- **Réunion du vendredi 20 novembre 2020 en visio** avec à l'ordre du jour l'état d'avancement LEADER, l'évaluation LEADER (Présentation du point d'étape (2017-2019) établi sur la base du rapport annuel de mise en œuvre complété par les GAL, démarche d'accompagnement évaluation par le RRR animée par Citoyens et Territoires), modification d'opération « sur-réalisation » et variation de postes (rappel sur l'instruction à opérer), établissement d'un plan de financement (rappel lié aux différentes assiettes), LEADER post 2022 (état d'avancement des discussions au niveau communautaire et national).
- **Groupe de travail évaluation LEADER le jeudi 3 décembre 2020 en visio animé par Citoyens et Territoires, groupe 1 : organiser la collecte des données par le biais d'un tableau de suivi des indicateurs communs et ceux des fiches-action.** Les points à l'ordre du jour étaient les suivants : brainstorming pour identifier et compiler les indicateurs communs, recenser toutes les fiches actions pour la matrice spécifique aux fiches actions, prévoir une trame « fiche-indicateur » à compléter par chaque GAL.

## COMITE SUIVI DES PROGRAMMES EUROPEENS 2014-2020

- **Comité de suivi des programmes européens 2014-2020 du lundi 7 décembre 2020** en visio.

## COMITES DE PROGRAMMATION

Le Comité de Programmation LEADER s'est réuni une fois en 2020 pour étudier les dossiers de demande de subvention qui lui sont présentés. Une consultation écrite a également été organisée.

### COMITE DE PROGRAMMATION N°17 : LUNDI 12 OCTOBRE 2020

#### Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

1. Accueil des nouveaux membres
2. Présentation synthétique du programme européen Leader
3. Adoption du compte-rendu de la consultation écrite du vendredi 12 juin 2020
4. Présentation pour information des demandes préalables déposées au GAL :
  - a. Circuit du patrimoine et de la nature/ Commune d'Erching
  - b. Création d'un pôle solidaire/ Commune de Puttelage-aux-lacs
5. Proposition de modifications de la maquette financière
6. Retrait des demandes préalables Leader
7. Point sur l'avancement financier du programme (taux de programmation, taux de paiement)
8. Divers





# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## CONSULTATION ECRITE N°3 : VENDREDI 12 JUIN 2020

### Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la séance du lundi 2 décembre 2019
2. Présentation et programmation d'un dossier déposé au GAL :
  - a. Animation, gestion du GAL pour l'année 2020/ Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines
3. Points d'informations :
  - a. Retrait de la demande préalable LEADER « Mise en place d'un « parcours » scénographique interactif de découverte ludique du territoire au sein du nouvel office de tourisme » de l'Office de Tourisme Sarreguemines Confluences
  - b. Etat d'avancement de la maquette financière : taux de programmation/ taux de paiement
  - c. Bilan d'activité LEADER 2019

## POINT D'ETAPE ET DEMARCHE D'EVALUATION REGIONALE

L'Autorité de gestion a proposé d'établir au cours du premier semestre 2020 **un point d'étape de la mise en œuvre de LEADER**. Pour ce faire, elle nous a rendu destinataire d'un fichier Excel spécifique comportant un bilan par fiche action, une liste de projets par fiche action et un fichier destiné à établir un bilan quantitatif à compléter par chaque GAL. Ces données ont vocation à alimenter les échanges sur l'évaluation à conduire.

Au cours du second semestre 2020, **une démarche d'évaluation régionale a été lancée par le Réseau Rural Grand Est à destination des 32 GAL**, elle est animée par Citoyens et Territoires. Cette démarche vient d'une volonté de la Région Grand Est d'apporter aux GAL un appui méthodologique pour l'évaluation de leur programme.

Les principaux objectifs de cette démarche sont :

- Permettre aux acteurs de comprendre l'intérêt d'une démarche évaluative ;
- Accompagner les acteurs dans l'appropriation de la méthode évaluative ;
- Apporter aux acteurs une réponse adaptée à leurs besoins en fonction de leur avancement ;
- Mobiliser les acteurs autour des réalisations du programme LEADER ;
- Faire du lien entre les acteurs à l'échelle Grand Est ;
- Permettre aux acteurs de commencer à réfléchir ensemble aux futurs programmes.



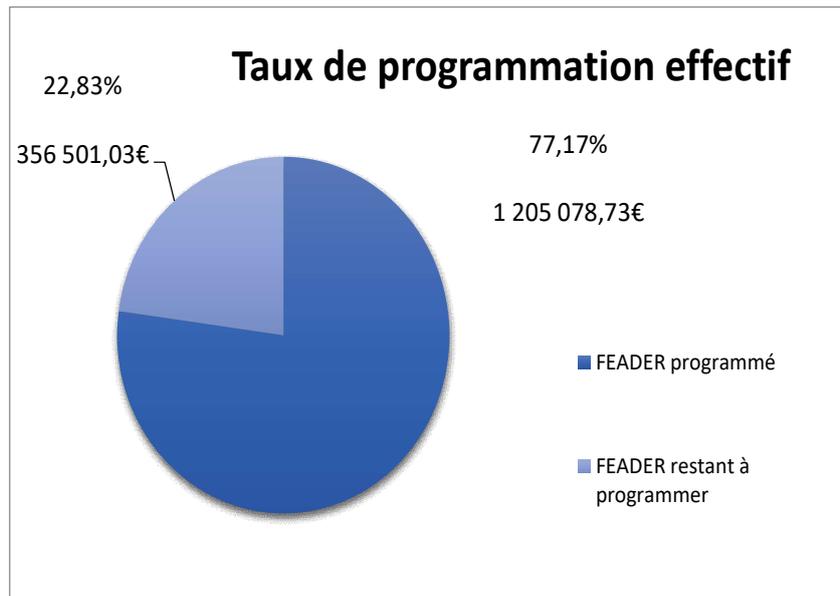


# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

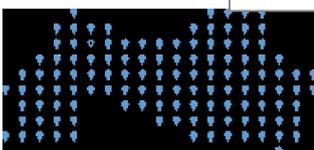
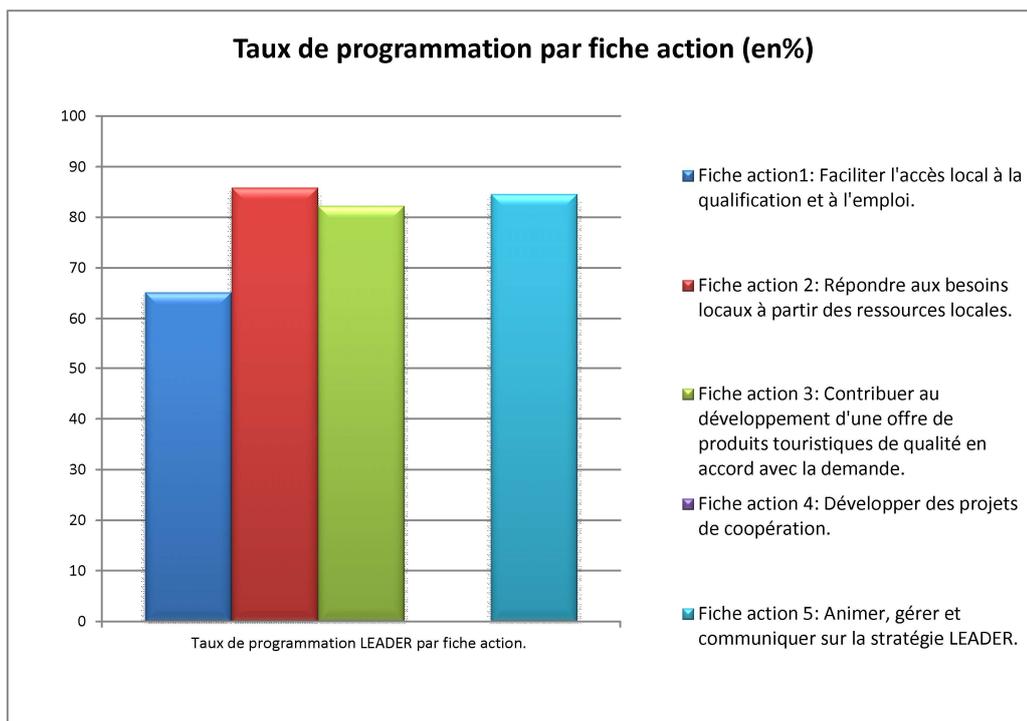
## POINT SUR L'AVANCEMENT FINANCIER DU PROGRAMME (AU 31 DECEMBRE 2020)

### TAUX DE PROGRAMMATION

Le **taux de programmation** atteint les 77,17 % représentant ainsi 1 205 078,73 euros de FEADER programmés.



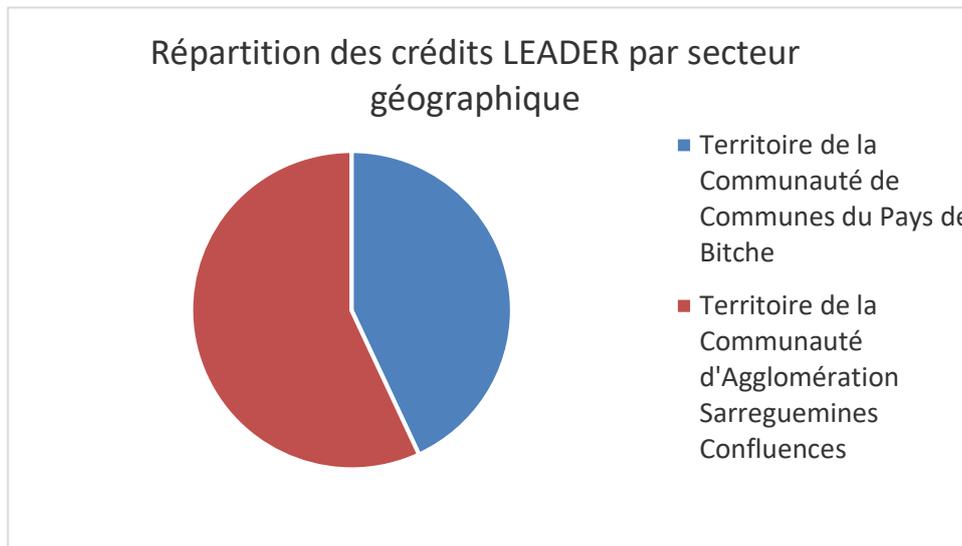
### TAUX DE PROGRAMMATION PAR FICHE ACTION





# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

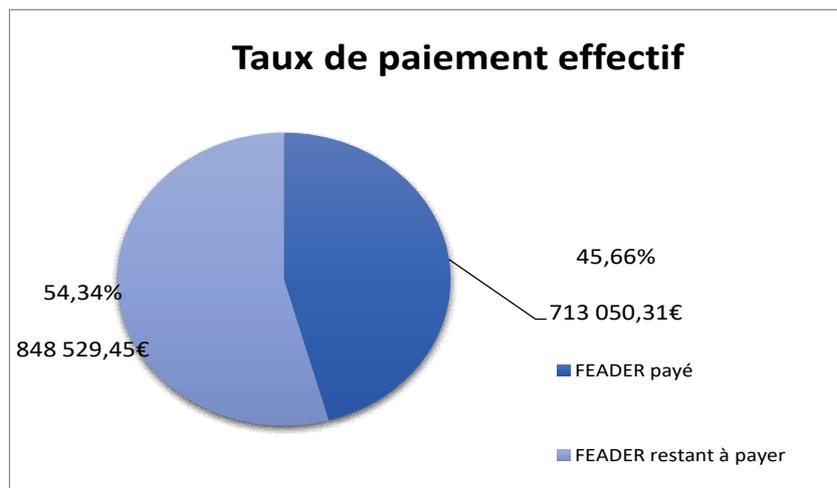
## REPARTITION DES CREDITS LEADER PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE



Ce graphique montre une répartition homogène des crédits LEADER entre la partie Est du territoire du GAL (territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bitche) et la partie Ouest (territoire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences). Ce graphique ne tient pas compte des dossiers portés par le SMAS ni des dossiers de coopération.

## TAUX DE PAIEMENT.

Le **taux de paiement** qui tient compte des dossiers payés à ce jour s'élève à 45,66% de la maquette financière.





# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## VISITE SUR PLACE

Dans le cadre de l'instruction réglementaire des dossiers de paiement, le GAL a l'obligation d'organiser une visite sur place (VSP) pour les opérations d'investissements soutenues par LEADER. Elle a pour objectif de finaliser le contrôle administratif avant paiement et de s'assurer de la réalisation de l'investissement et des obligations relatives à la publicité.

Les VSP suivantes ont été organisées au cours de l'année 2020 :

- Le mercredi 22 janvier à 14h pour le dossier « Réalisation d'un réseau d'itinéraires de randonnée pédestre dans la vallée de la Blies » de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ;
- Le mercredi 19 février à 10h pour le dossier « Formation Reporter du territoire » de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche ;
- Le mardi 8 décembre à 10h pour le dossier « Epicerie solidaire » de la Commune de Puttelange-aux-lacs.



Crédits photos : SMAS

## EXEMPLE D'UN PROJET SOUTENU

### FOCUS SUR UN PROJET SUBVENTIONNE DANS LE CADRE DE LA FICHE ACTION 1

#### **Formation Reporter du territoire/ Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche**

Le projet consistait en la mise en place d'une formation « Reporter du territoire » à destination du personnel de l'Office de Tourisme et des acteurs touristiques locaux. Cette formation avait pour but d'augmenter la visibilité de la destination en produisant du contenu à destination des réseaux sociaux, des blogs, des sites internet...

Les partenaires directement concernés par le projet étaient :

- Les sites touristiques ;
- Les campings ;
- Les hôtels-restaurants ;
- Les restaurants ;
- Les gîtes, les meublés, les chambres d'hôtes ;
- Les hébergements collectifs ;
- Et autres acteurs intéressés par le projet.





# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## **Données clés du projet :**

Bénéficiaire : Office de Tourisme Intercommunal  
du Pays de Bitche

Coût du projet : 17 393,85 € HT.

Financements :

**LEADER : 13 915,08 €.**

Autofinancement : 3 478,77 €.



*Crédits photos : Office de Tourisme du Pays de Bitche*

## **Lien avec la stratégie LEADER :**

*Au titre de la fiche action 1 « Faciliter l'accès local à la qualification et à l'emploi », la stratégie LEADER a pour but de faciliter la mise en réseau des professionnels en vue de renforcer leurs échanges d'expérience et de faciliter l'amélioration de leurs pratiques. En effet, ces mises en réseau s'accompagnent d'un soutien à la qualification des professionnels du territoire afin de faire évoluer leurs pratiques/ produits/ services pour une meilleure adéquation avec les attentes des clients/ consommateurs.*

## DES PROJETS ANNULÉS PAR LES PORTEURS DE PROJETS AU COURS DE L'ANNÉE 2020

### **Projet de déploiement de la plateforme numérique e-paysdebitche de la Communauté de Communes du Pays de Bitche**

Cette demande préalable avait été déposée le 15 janvier 2019 et avait reçu un avis d'opportunité favorable du Comité de Programmation Leader le 24 avril 2019.

La Communauté de Communes du Pays de Bitche a décidé pour diverses raisons d'abandonner la mise en œuvre du projet et de renoncer par conséquent à une subvention LEADER.

*La subvention LEADER qui avait été sollicitée était de 50 000 euros.*

### **Le Jeu de Pays du Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines**

Cette demande préalable avait été déposée le 12 juin 2019 et avait été présentée en Comité de Programmation Leader le 16 septembre 2019.

Le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines a décidé de ne plus solliciter de crédits LEADER pour ce projet en raison de la participation de contributeurs privés (mécènes).

*La subvention LEADER qui avait été sollicitée était de 20 685 euros.*





# SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES

## **Création et mise en place d'un parcours scénographique interactif de découverte ludique du territoire au sein du nouvel office de tourisme de l'Office de Tourisme Sarreguemines Confluences**

Cette demande préalable avait été déposée le 28 décembre 2016 et avait été présentée en Comité de Programmation Leader le 29 mai 2017.

L'Office de Tourisme Sarreguemines Confluences a décidé de renoncer à une subvention LEADER pour ce projet et de clôturer la demande. En effet, dans le cadre de l'aménagement des nouveaux locaux, il n'a finalement plus été possible de créer un parcours scénographique interactif.

La subvention LEADER qui avait été sollicitée était de 50 000 euros.

## **Fourniture et pose d'hébergements insolites au camping municipal de Puttelange-aux-lacs de la Commune de Puttelange-aux-lacs**

Cette demande de subvention avait été déposée le 12 décembre 2016 et avait été programmée en Comité de Programmation Leader le 18 juin 2018.

La Commune de Puttelange-aux-lacs a décidé de renoncer à une subvention LEADER pour ce projet et de clôturer la demande. En effet, l'étang de Diefenbach a été mis à sec pour des travaux de mise en sécurité de la digue.

La subvention LEADER qui avait été sollicitée était de 50 000 euros.

## **Qualification des offres scolaires et salon des sorties scolaires de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche**

Cette demande de subvention avait été déposée le 19 mai 2017 et avait été programmée en Comité de Programmation Leader le 21 janvier 2019.

L'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Bitche a décidé de renoncer à une subvention LEADER pour ce projet et de clôturer la demande. En effet, la pandémie a fait perdre une année sur le rétroplanning, de nombreuses incertitudes pèsent actuellement sur l'organisation des salons grand public et d'importantes contraintes et restrictions sont imposées aux enseignants dans le cadre des sorties scolaires.

La subvention LEADER qui avait été sollicitée était de 50 000 euros.

